



وكالة التنمية الفلاحية

AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Réf: 196/ADA/DAF/DRHL/SRH

Rabat le : 20 AVR. 2016

DECISION

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

- (/u le dahir n°1-09-16 du 22 Safar 1430 (18 Février 2009) portant promulgation de la loi n°42.08 relative à la création de l'Agence pour le Développement Agricole (A.D.A) ;
- (/u la circulaire du Chef de gouvernement n°7/2013 en date du 29/04/2013 fixant la procédure de nomination aux fonctions de responsabilité dans les Etablissements Publics ;
- (/u l'arrêté fixant l'organisation des services de l'Agence pour le Développement Agricole (ADA) ; et
- (/u les nécessités de service.

DECIDE

Article premier : L'Agence pour le Développement Agricole (A.D.A) organise une opération d'appel à candidature pour occuper les postes de responsabilité vacants désignés ci-après dont les attributions sont regroupées dans les fiches de poste en annexe de la présente décision :

- Chef de Service de la Stratégie d'Attraction relevant de la Direction de l'Ingénierie des Projets.
- Chef de Service de Développement de la Logistique de Commercialisation des Produits du Terroir relevant de la Direction du Développement de la Commercialisation des Produits du Terroir.
- Chef de Service de l'Accompagnement des groupements producteurs des Produits du Terroir relevant de la Direction du Développement de la Commercialisation des Produits du Terroir.
- Chef de Service de l'Environnement relevant de la Division de Mobilisation des Financements au niveau de la Direction Administrative et Financière.

Article 2 : Cette opération est ouverte aux agents ayant rempli les conditions suivantes :

- Etre titulaire et une ancienneté de 2 ans minimum ;
- Ayant un diplôme d'ingénieur Agronome (être classé à l'Echelle 11 dans la fonction publique).
- Ayant des compétences liées aux exigences requises du poste à pourvoir.

Article 3 : Les candidats intéressés doivent présenter un dossier comprenant les pièces suivantes :

- Demande manuscrite.
- Curriculum Vitae.
- Les documents justifiant les conditions requises et sollicitées pour occuper le poste à pourvoir
- Une note synthétique présentant la vision du candidat pour le poste à pourvoir.

Article 4 : Le dossier de candidature doit être déposé en quatre (4) copies, contre accusé de réception, au bureau d'ordre de l'Agence pour le Développement Agricole ou envoyé à l'adresse suivante : Espace les Patios, Angle Avenue Annakhil et Mehdi Benbarka, Batiment 2 et 3 Hay Riad - Rabat. au pluriel le 09 Mai 2016.

[Signature]

Directeur Général
de l'Agence pour le Développement
Agricole
Mohammed EL GUERROUJ





وكالة التنمية الفلاحية

AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

ROYAUME DU MAROC



Ministère de l'Agriculture
et de la Pêche Maritime

Direction : Ingénierie des Projets	Chef de Service de la stratégie d'attraction.
Division :	Relations hiérarchiques : - est rattaché au Chef de la Division de l'Ingénierie des Projets Pilier I.

Définition du poste

- Définir la stratégie d'attraction des investisseurs.
- Mettre en place la stratégie d'attraction.

Description des activités

Définition et la mise en place de la stratégie d'attraction :

- Segmentation de l'offre régionale par filière, par catégorie d'opérateurs et en fonction des marchés potentiels.
- Segmentation des opportunités d'affaires dans le secteur agricole au Maroc.
- Elaboration de packs d'attraction :
 - Coordination du processus d'identification des opportunités d'investissement dans le Secteur Agricole à travers l'analyse du marché national et international.
 - Proposition d'un pack d'attraction en fonction des opportunités identifiées.
- Identification et Elaboration des outils de communication à mettre en œuvre.

Compétences

- Organisation et rigueur
- Capacité d'écoute
- Esprit de synthèse
- Aisance dans la communication
- Sens de responsabilité
- Capacité d'analyse
- Bonnes capacités relationnelles
- Disponibilité
- Mobilité au niveau nationale



